

CHARTRE SAISON 2020/2021

Il n'y a pas de joueur plus important que l'équipe

Il n'y a pas d'équipe plus importante que le club

En signant une licence au sein de l'EAVV-Basket, le joueur (et ses parents) acceptent les règles de fonctionnement énoncées dans cette chartre. Le respect de cette dernière doit permettre à tous de vivre une année sportive dans les meilleures conditions. Le basket-ball est un sport collectif de compétition qui suppose un engagement de chacun à l'égard du collectif.

Le Club s'engage à :

- Assurer et licencier le joueur(se) auprès de la FFBB.
- Offrir au joueur(se) les conditions matérielles à la pratique des entraînements et de la compétition.
- Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement.
- Favoriser le sens du collectif et la socialisation de chaque joueur(se) dans une dynamique de citoyenneté active.
- A informer le joueur(se) et sa famille de la vie du club (convocations, événements, actualité...) via le site Internet du club ou la page Facebook.
- Associer les parents à la vie du club.
- Respecter le choix des techniciens pour autant qu'il réponde aux orientations du club.
- Proposer des formations de formateur, d'arbitre ou de technicien table de marque.
- Convoquer de manière équitable joueurs et parents pour les fonctions support indispensables (déplacements, table, arbitrage, buvette, ...).

Le joueur(se) s'engage à :

- Participer et être ponctuel à tous les entraînements obligatoires, à toutes les convocations pour les matchs, l'arbitrage et la tenue de la table de marque, et à jouer toute la saison sportive.
- A être ponctuel à chaque entraînement et à chaque match, à prévenir (ou faire prévenir) son entraîneur et/ou coach de toute absence ou retard exceptionnel.
- Disposer d'un équipement (chaussures, chaussettes, short, Tshirt, gourde) adapté à la pratique du basketball avec notamment des chaussures destinées à usage uniquement sur sol sportif.
- Respecter la tenue de match et à ne la porter qu'en compétition
- Aborder les entraînements et matchs avec une attitude de sérieux, d'écoute et de volonté de progresser individuellement et collectivement
- Respecter l'encadrement, les bénévoles, les techniciens, les arbitres, la table de marque et les adversaires.
- Respecter le matériel et équipements publics mis à disposition, le ranger à l'issue de l'entraînement ou du match. nettoyer le banc après son match, à domicile comme à l'extérieur.
- Donner une belle image du club tant à domicile qu'à l'extérieur (avant / pendant / après le match).
- Assumer financièrement les pénalités dont il est responsable (fautes techniques, rapport arbitral...).

Le(s) parent(s) et adulte(s) s'engage(nt) à :

- Vérifier la présence d'un entraîneur avant de laisser son enfant à la salle et respecter l'heure de fin d'entraînement ou de match.
- Inciter son enfant à prendre sa douche à l'issue du match ou de l'entraînement ou à tout le moins à changer de vêtement.
- Ne jamais pénétrer dans un vestiaire d'équipe sans la présence d'un autre adulte.
- Respecter les décisions des responsables du club (dirigeants, techniciens, coaches) y compris sur les réseaux sociaux.
- A soutenir l'équipe de son enfant dans le respect de l'esprit sportif.
- Respecter les arbitres, la table de marque, le responsable de salle, les adversaires et leur encadrement.
- A respecter les décisions sportives du coach (convocation, composition de l'équipe, gestion de l'effectif, principes de jeu...) et de la direction technique.
- Assurer le transport de l'équipe de son enfant.
- Veiller au maintien en parfait état, notamment de propreté, de la tenue de match de leur enfant et à ne pas l'utiliser en dehors des matchs.

Signature du licencié(e)

Signature du responsable pour les mineurs